



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

Déclaration de

Polynésie française

1. NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS

• Pêche :

- Mise en conformité réglementaire des licences de pêche avec (i) les exigences de la WCPFC (atténuation des captures des espèces d'intérêt particulier, bonnes manipulation et remise à l'eau), (ii) celles des USA sur le MMPA (Marine Mammal Protection Act), (iii) les conditions imposées par le certificat MSC de la pêcherie de PF
- Opération de quantification (en visuel et par drone + recensement participatif) et caractérisation (modélisation) du phénomène de dérive et d'échouage en PF des DCP dérivants provenant des flottilles étrangères
- Opérations de collecte des déchets de DCP dérivants aux Tuamotu et traitement via expéditions sur Tahiti
- Déploiement du journal de pêche électronique *OnBoard* sur la majorité des palangriers polynésiens
- Démarrage de la mise en réseau des ZPR suite à un atelier territorial

1. NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS

• **Perliculture:**

- Mise en place (en cours) d'un quota de production de perles par les fermes perlicoles
- Mise en œuvre d'une charte de bonnes pratiques pour les fermes perlicoles volontaires avec un objectif à terme de labellisation
- Création du réseau d'observation des lagons de Polynésie (RESOLAG) pour le suivi environnemental des lagons perlicoles
- Mise en place d'une filière de traitement des déchets perlicoles, encadrement des importations de collecteurs de nacres et premiers tests de matériaux biosourcés
- Acquisition d'un sondeur multifaisceaux, d'un robot sous-marin et d'un drone aérien pour améliorer le contrôle des concessions perlicoles

1. NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS

• **Aquaculture:**

- Premiers succès en éclosion et pré-grossissement d'holothurie à mamelles blanches (*Holothuria fuscogilva*, rori titi u'o u'o)
- Premiers succès en éclosion et nurserie-prégrossissement d'huitres de roches (*Saccostera cucullata*, tio), et mise en place d'un suivi de 8 sites de pré-grossissement et grossissement tests
- Mise au point de techniques à faible coût de mésocosme en pisciculture (production sur site de zooplancton)
- Accompagnement zoosanitaire pour les nouvelles espèces aquacoles (diagnostics à différents stades, qualification des animaux et bancarisation : holothuries à mamelles *rori titi u'o u'o*, huîtres de roche *tio* et parasite *Polydora*, carangues royales *paaihere manini* et Nodavirus VNN)

2. DÉCISIONS CLÉS DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

• Pêche :

- Nouveau plan d'action 2023-2027 à mettre en place la politique de la pêche hauturière
- Etude de faisabilité installation VMS sur les navires de pêche côtière (*poti marara*, bonitier)
- Rédaction d'ici fin 2022 d'une politique sectorielle de la pêche récifo-lagonaire

• Perliculture :

- Rédaction et lancement d'une politique sectorielle de la perliculture basée sur une démarche de développement durable et sur la qualité unique de la Perle de Tahiti
- Évaluation pour évolutions des réseaux sanitaire (REVEZO) et environnemental (RESOLAG)

• Aquaculture :

- Rédaction et lancement d'une politique sectorielle orientée sur le développement durable : la préservation de l'environnement et la production de produits sains et de qualité
- Lancement de la phase PRO de la zone BIOMARINE de Faratea (33 ha, 8 lots, 6 projets) et poursuite des travaux (fiabilisation et aménagements) du pôle aquacole VAIA
- Déclaration de zone indemne des maladies listées OIE sur les crevettes polynésiennes
- Mise en place d'un réseau de surveillance des maladies d'organismes marins aquacoles

3. PRIORITÉS ÉMERGENTES

• **Pêche :**

- Résoudre la problématique des DCP dérivants (limitation drastique du nombre, meilleure identification, suivi et sanction en cas de dérive en ZEE), *FAD-Free Belt* dans les eaux internationales autour de la ZEE PF : pose à interdire et obligation de récupération
- Faire aboutir les stratégies de gestion *Harvest strategies* (changement de paradigme dans les mode de gestion dans les commissions thonières)
- Mettre en place des outils appropriés de gestion des données de pêche côtière et récifolagounaires
- Capitaliser sur les AMP/ZPR exemplaires existantes dans le Pacifique pour en déployer de nouvelles

• **Aquaculture :**

- Politique sectorielle à fonder sur le développement durable (ex : espèces autochtones), la préservation de l'environnement, la production de produits sains (sans médicaments) et de qualité : économie circulaire, faible empreinte carbone, bioremédiation ...
- Développement d'une aquaculture *low-cost*, multi trophique intégrée (AMTI) avec des solutions basées sur la nature (SfN de l'UICN)